



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 24 novembre 2025 au 24 décembre 2025

Propriétaire	Marlène et Régine Corbaz
Parcelle N°	529
Adresse	Ch. De Vauderon 8
Nombre d'arbres	1
Essence	Prunus cerasifera
Motif	Arbre mort
Compensation	oui
Essence	1 pyrus communis

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 24 novembre 2025

CBE/lc – 2025.040 – 7.3.2